



# ARUDY

“UNE ÂME GRAVÉE DANS LA PIERRE”

## JOURNAL MUNICIPAL NOUBÈLES DE LA COUMUNE D'ARUDÌ

Décembre 2023



Arudyennes, Arudyens, bonjour,

Gardons le moral dans ce monde fou !

L'actualité planétaire est affligeante, un conflit en cache un autre, l'horreur de la guerre Israël / Hamas, une équation impossible, la vague mondiale extrémiste, montée du populisme, l'antisémitisme, un mot d'une autre époque qui resurgit ... la France n'est pas en reste, une impuissance publique qui étouffe les français.

Arudy, notre belle commune, traverse aussi ces multiples crises nationales depuis quelques années, les élus, les services sont malmenés par les injonctions contradictoires de l'Etat qui décide à notre place, qui impose des règles, des compétences, sans nous donner les moyens de les mettre en œuvre, des bureaucrates accrocs d'algorithmes donnent le rythme !

La commune, comme vous, a fait front suite à la flambée des prix des énergies ; des décisions obligatoires et nécessaires, merci d'avoir partagé et accepté les restrictions faites sur l'éclairage, les travaux reportés, des investissements gelés et bien d'autres points d'économie, ce mode de fonctionnement va se confirmer pour les années à venir.

Je vous laisse apprécier ci-après les opérations menées sur la commune, particulièrement les travaux de réhabilitation énergétique de nos deux écoles et la réfection complète de la piste de Laüs .

Arudyens , Arudyens , je vous connais volontaires et confiants dans l'avenir .

Les fêtes de Noël approchent , des retrouvailles en famille , du partage ; profitez de ces moments de bonheur , prenez soin de vous et de vos proches .



A bientôt , Cap Arudy

Le Maire , Claude AUSSANT

**Tous nos meilleurs vœux  
Pour l'année qui arrive !**

### SOMMAIRE

- Aménagement / PVDD PLU : p. 2-3
- Economie d'énergie Travaux : p. 4-5
- Travaux - Ducrest - Circulation , ... : p.6 -7
- Affaires scolaires : p. 8-9
- Défense - Fleurissement - Infos CCVO : p. 10-11
- Sports : p. 12-13
- Commerces et marchés : p. 14-15

Marché de Noël : p.16



Mairie d'Arudy - Place de l'Hôtel de Ville - Tél : 05 59 05 80 44 - [www.arudy.fr](http://www.arudy.fr)

## AMENAGEMENT



Ce programme consiste en la revitalisation des territoires et des centralités par un accompagnement en ingénierie, des expertises et l'accès à un réseau de professionnels. [L'étude de revitalisation du centre-bourg](#) d'Arudy s'est réalisée dans ce cadre. La suite logique inscrite dans ce programme est la signature d'une convention cadre « Petite Ville de Demain » valant Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). Signée entre Arudy, Laruns, la CCVO et l'Etat, la Banque des Territoires, l'Agence Nationale pour l'Habitat, le Département 64, elle fixe des orientations de revitalisation des trois collectivités et a une durée de 5 ans. L'ORT est un outil opérationnel

dont les incidences en matière d'habitat et de commerces peuvent être significatives. Il confère aux collectivités de nouveaux droits juridiques et fiscaux, comme : l'éligibilité de la commune au dispositif fiscal « Denormandie » dans l'ancien ; le renforcement du Droit de Prémption Urbain ; l'encadrement des baux commerciaux, etc. Chaque collectivité inscrit des orientations thématiques (habitat, espaces publics, commerces...), puis des actions, contribuant à revitaliser les cœurs de bourg.

La Commune d'Arudy a par exemple inscrit des actions tels que :

- Valoriser les abords du canal/Musée d'Ossau/rue de l'église
- Retraiter les rues d'Arros et Barcajou
- Relier le centre-bourg au futur collège
- Repenser les mobilités à l'échelle du cœur de ville
- Définir une stratégie d'ensemble de requalification des logements communaux -etc...



Ingénierie Sécurité Routière

### Plan de circulation.

Afin de poursuivre le travail engagé sur les mobilités, le bureau d'études ISR (Ingénierie Sécurité Routière) spécialisé en sécurité routière a été sélectionné. Il a pour mission d'accompagner la Commune dans le choix d'un schéma de circulation et de sécurité cohérent et réaliste. Le coût de l'étude est de 15120€ TTC, financé à hauteur de 60% dans le cadre de PVD (50% de la Banque des Territoires et 10% du Département 64) ; soit un reste à charge de 6048€ pour la Commune.

Quelques-uns des objectifs de cette étude sont :

- Sécuriser les déplacements de tous les usagers et riverains et apaiser la circulation
- Mieux partager l'espace entre tous les usagers
- Intégrer les questions relatives au transit, à l'accès résidentiel, aux livraisons, aux mobilités douces, aux touristes, etc...
- Diminuer le flux de circulation sur la place de l'Hôtel de Ville
- Intégrer le plan de circulation dans chaque aménagement urbain.



### Espaces publics : projet « rues Arros-Barcajou-Eglise »

Le travail de concertation avec les habitants, les professionnels, les ateliers avec les différents partenaires, réalisés dans le cadre de l'étude centre-bourg ont mis en avant des projets structurants de revitalisation. L'un d'eux est la requalification des rues Arros, Barcajou, Eglise et de la Place du Musée/Canal. Il regroupe des thématiques de sécurité, de mobilité, d'espaces publics, de végétalisation... Cet espace constitue l'une des entrées principales d'Arudy. Il est prévu de commencer à étudier ce projet dès début 2024 : concertation des riverains, études techniques, gestion des réseaux, chiffrages, plan de financement... Toutes ces étapes vont permettre d'affiner les besoins, d'établir des phasages, des coûts et les subventions que la Commune peut obtenir afin de mener ce projet à bien .



## Révision du Plan Local d'Urbanisme.

Le travail sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) se poursuit avec le Bureau d'études ARTELIA. Plusieurs rencontres avec les services de l'Etat ont eu lieu. La construction du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) a fait l'objet de nombreux échanges et ateliers. Une réunion publique présentera un premier rendu de ces travaux. Pour rappel, vous pouvez d'ores et déjà formuler vos observations et vos propositions par les moyens suivants en précisant en objet : « **Concertation préalable PLU** » :

- ♦ Messages par mail à : [urbanisme@arudy.fr](mailto:urbanisme@arudy.fr),
- ♦ Courrier à : Mairie, 2 Place de l'hôtel de ville 64260 ARUDY,
- ♦ Sur un registre destiné aux observations à la disposition du public, aux jours et heures d'ouverture du service urbanisme, tout au long de la procédure jusqu'à l'arrêt du projet.



## Autorisation d'Urbanisme : réaliser des « petits » travaux.

Remplacer une fenêtre, réaliser une clôture, installer un abri de jardin, repeindre sa façade, poser une enseigne... Toutes ces démarches sont soumises à **Déclaration Préalable**. Les projets doivent être déposés en mairie et sont instruits par le service instructeur de la CCVO. Ils doivent respecter les règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU), et selon le secteur dans lequel se situe votre maison, sont soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

### A SAVOIR !

Les projets de constructions inférieurs à 5 m<sup>2</sup> ne sont pas soumis à autorisation d'urbanisme mais doivent respecter les règles du PLU en termes de constructions autorisées, d'aspect du bâti, etc...

### PRUDENCE !

Il est risqué d'entreprendre des travaux sans autorisation. Le Maire dispose d'un pouvoir de police en urbanisme et tous travaux peuvent faire l'objet d'un contrôle. Avant d'entreprendre un projet, il est vivement conseillé de contacter la Mairie afin d'être orienté dans vos démarches.

A noter que le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques) propose des rendez-vous gratuits sur Oloron afin de vous conseiller sur votre projet : 05 59 84 53 66.



## TRAVAUX

### Mission en passe d'être réussie pour les économies d'énergie.

Le dernier bulletin municipal faisait état de la situation face à laquelle se trouvait la Commune vis-à-vis de l'augmentation des coûts de l'énergie. Augmentation de 72 €/MWh à 332 €/MWh pour l'électricité, évolution similaire pour le gaz... l'urgence était là mais le sujet avait été travaillé par le Conseil Municipal ces dernières années. Les solutions étaient là, prêtes à être mise en œuvre.

### Retour sur l'extinction de l'éclairage public.

Le changement des armoires de commande de l'éclairage public a permis de mettre en œuvre une extinction partielle de 23h à 6h sur la période du 16 septembre au 30 avril et une extinction totale du 1er mai au 15 septembre.

Résultat : près de 60% d'économies à ce jour soit une dépense évitée de 70 000 € sur la base des tarifs 2023.

Un bilan sera tiré de cette année pour d'éventuels ajustements en 2024, en particulier sur la durée de la période d'extinction totale.

**112171,12 kWh**  
période en cours  
(depuis le 1er janvier)

**279406,26 kWh**  
**(- 59,85 %)**  
Même période, il y a un an.

### L'énergie renouvelable thermique au service des économies d'énergie.

Investissement majeur de l'année, les travaux de rénovation énergétique des écoles ont en grande partie été menés cet été. Côté école élémentaire, 552 115 € TTC de travaux ont été réalisés pour des économies d'énergie attendues de 60% :

- Remplacement du système de chauffage énergivore par une pompe à chaleur sur sondes géothermiques avec son réseau hydraulique : Inter Energies pour 395 757 € TTC,
- Mise en place d'une VMC double flux et de son réseau : Bobion et Joanin pour 120 300 € TTC,
- Rénovation de l'éclairage par des luminaires LED réalisée en interne pour 5 500 € TTC.





## TRAVAUX

Partie la plus visible des travaux, le forage des six puits de 150 m de profondeur a été réalisé durant les vacances de la Toussaint afin de créer le champ de sondes géothermiques. Ce type de géothermie consiste à récupérer les calories du sol en profondeur.

Un fluide caloporteur circule depuis les puits

vers une pompe à chaleur eau/eau qui va restituer la chaleur au réseau de chauffage de l'école.

Le maître d'œuvre, le BET Adara, qui a assuré le suivi de chantier, accompagne maintenant la commune dans la mise en service afin d'optimiser ces installations pour atteindre les objectifs d'économies attendues.

### L'école maternelle n'est pas en reste...



### Rénovation énergétique des écoles : coût et financements des travaux.



L'école maternelle a fait l'objet de travaux importants (près de 130 000 € TTC).

2 centrales de traitement d'air installées assurent une meilleure qualité d'air intérieur et un meilleur confort pour les élèves.

Des chauffages plus performants ont été posés. Ces travaux menés par Inter Energies seront complétés l'année prochaine par le remplacement des menuiseries par du double vitrage. Ce bouquet de travaux doit permettre de diminuer les consommations de 40%.

Près de 320 000 € mobilisés en subventions pour les deux écoles

La Commune a bénéficié de subventions à hauteur de 50%.

Le soutien important de l'Etat via ses dispositifs d'aide aux communes : DSIL pour 10,8% et le fonds vert pour 28,5% de la totalité des travaux. Le recours à la géothermie a permis de mobiliser le fonds chaleur de l'ADEME via Territoire d'Energie 64 pour 8,6% de la totalité des travaux.

Le reste à charge a été couvert par le dispositif « Intracting » de la banque des Territoires porté localement par Territoire d'Energie 64. Ainsi 345 000 € seront empruntés à des conditions très avantageuses (0,75% sur 13 ans). Grâce à ce fort soutien, les économies dégagées permettront de rembourser sous 7-8 ans le reste à charge pour ces deux projets (Temps de retour sur investissement).

### Quel bilan des actions d'économies d'énergie au 15 novembre ?

Des points réguliers sur les consommations ont été réalisés au cours de l'année. Le dernier en date, au 15 novembre, fait état d'une baisse des consommations de près de 35% par rapport à la même période l'année dernière pour l'ensemble des compteurs électriques de la commune. Cela représente une dépense évitée de 91 134 € sur la base des tarifs 2023.

Si l'éclairage public présente la plus forte baisse, l'ensemble des bâtiments est concerné par les économies. La rénovation de l'éclairage de plusieurs bâtiments en interne explique cela avec la sensibilisation menée auprès des usagers..

## Réhabilitation de la route de Laüs : Première phase achevée.

En mauvais état, la réhabilitation de la route de desserte de la forêt communale et des estives de Lazerque a été lancée cet été. L'entreprise Pixinta a pu démarrer les travaux à la mi-juillet et a repris toute la couche de roulement comme le montre les photos ci-contre. Les travaux se sont terminés juste avant la remontée aux estives fin août.

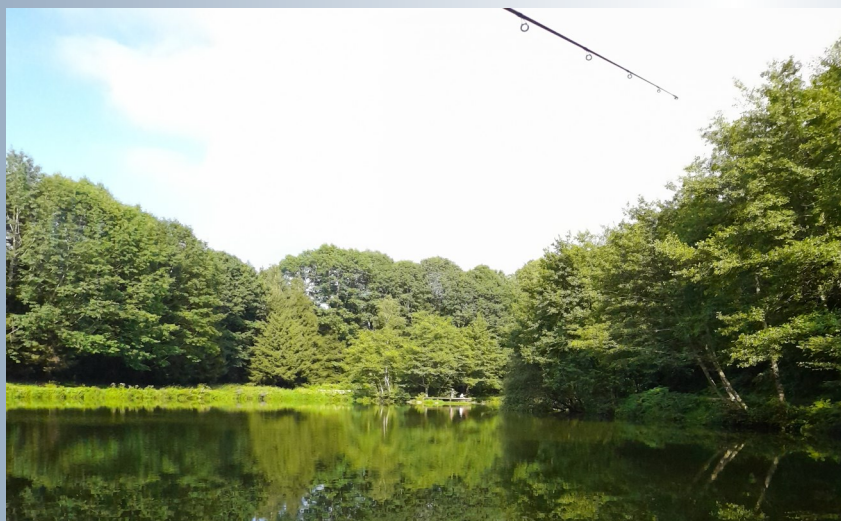
Prochaine phase à partir de février où les passages les plus pentus seront bétonnés et les murs de soutènement du début de la piste seront repris.

Le coût de l'opération est de 132 454,09 € HT.

Des subventions ont été accordées par l'Etat (53 234 €) et le FEADER (60 030 €). Le reste à charge pour la commune se monte à 37 478 €.



## Lac Ducrest : la vidange et la reprise de la digue reportée.



**Annoncés cette année,  
les travaux vont être reportés**



L'arrêté préfectoral permettant d'engager les travaux n'a été signé que le 9 octobre 2023. La saison n'était alors plus propice à réaliser la vidange et curage du lac... les fortes pluies ne permettant pas de travailler dans de bonnes conditions.

Il est néanmoins prévu de réaliser le canal busé de dérivation qui permettra de dévier le ruisseau lorsque la vidange du lac sera possible (étiage de fin d'été).

## Sorties scolaires : Rappel concernant la circulation.



### Rue des écoles :

Il est rappelé que la circulation est réglementée.  
Il suffit de respecter les panneaux explicatifs.



**Cette voie est de première importance pour la sécurité de nos enfants.**



## Campagne de stérilisation des chats libres.



La Loi du 6 Janvier 1999 permet de capturer, stériliser et identifier les chats qui vivent sans propriétaires dans les lieux publics. Les chats errants deviennent ainsi des chats libres. L'arrêté du 3 Avril 2014, oblige le Maire à travailler avec une association qui se charge de la capture, du puçage et de la stérilisation..

Du 4 au 8 décembre 2023, la Commune a fait intervenir à ses frais la SACPA de Monein pour capturer un maximum de chats libres dits errants. Les chats libres ont été piégés, emmenés à la SACPA pour être stérilisés avec mise en place d'une puce pour identification, puis ont été relâchés sur le lieu de capture.

**Coût des interventions : 100 € pour les males  
125 € pour les femelles à la charge de la Mairie.**

Rappel : Il est rappelé aux riverains qu'il est obligatoire de faire identifier son chat (par tatouage ou insert électronique) dès que celui-ci atteint l'âge de 7 mois (conformément aux dispositions de l'article L212-10 du Code rural et de la pêche maritime). A défaut l'animal sera considéré comme « errant ».

## ENVIRONNEMENT

### N'en jetez plus !

288 kg de déchets ramassés dans Arudy.

Oui, c'est bien le total des « récoltes » menées lors des 4 opérations citoyennes proposées par les Marcheurs Cueilleurs de la vallée d'Ossau sur Arudy intra-muros.

Avec un triste constat : 81 kg le 18 mai, 87 kg le 27 juin, 62 kg le 6 août et 59 le 18 octobre !

Pour en savoir plus sur l'association locale forte de plus de 50 adhérents : page Facebook : les Marcheurs Cueilleurs de la vallée d'Ossau-64.



## AFFAIRES SCOLAIRES

**MATERNELLE** : 67 enfants - Direction : Séverine Laur.

1/ Classe de 24 élèves (15 enfants de petite section (PS) et 9 de moyenne section (MS) : dirigée par Mme Jaeger accompagnée de Mme Somprou (atsem).

2/ Classe de 22 élèves (9MS et 12 GS) :

dirigée par Mmes Bajolet et Graveaud, accompagnées les jeudis par Mme Camborde (atsem).

3/ Classe de 21 élèves (9 MS et 13 GS) :

dirigée par Mmes Laur et Cudrat les jours de décharge et de Mme Dumora (atsem).

Une apprentie (*préparation CAP Petite Enfance*) Maeva Gaudenot fait partie de l'équipe,

Suite à la fermeture d'une classe et au vu des effectifs, les TPS (toute petite section) ne seront pas accueillis à l'école.

### Elections de représentants de parents d'élèves le 13 Octobre 2023 ont été élus :

- 3 titulaires :

Mmes Sassoubre, Chaillot et Hourdé,

- 3 suppléantes :

Mmes Camy, Demené et Paris.

**De nombreux projets sont prévus tout au long de l'année par l'équipe enseignante pour sensibiliser les enfants au sport et à la culture.**

**ELEMENTAIRE** :148 élèves - Direction : Sébastien Blanquet entouré d'une équipe de 6 enseignants titulaires et d'une enseignante remplaçante.

1/ Classe de 22 élèves en CP : avec Mme Badia, 24 en CP/CE1 avec M.Ferigo,

2/ Classe de 25 élèves CE1/CE2 : avec M. Blanquet,

3/ Classe de 24 en CE2/CM1 avec Mme Clerc,

4/ Classe de 27 CM1/CM2 avec Mme Lacoste

5/ Classe de 26 CM1/CM2 avec Mme Fremanteau.

Mme Cudrat assure la décharge de direction de M. Blanquet le vendredi et les temps partiels de Mmes Badia et Clerc.

Mme Aupert assure les remplacements sur plusieurs écoles selon les besoins des services.

5 AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) et un service civique complètent cette équipe.

### Elections de représentants de parents d'élèves le 13 Octobre 2023 ont été élus :

- 6 titulaires :

Mmes Lautier (Présidente), Haritchabalet, Sassoubre, Texier, Chaberty et Miramon.

- 5 Suppléants :

Mmes Latorre, Gauthier, Dongoon, Richetin et M. Da Silva .



**L'école est toujours en recherche d'un deuxième service civique. Contactez l'école élémentaire pour postuler à cette mission [ce.0640310p@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0640310p@ac-bordeaux.fr) / 05 59 05 63 15.**



**RASED** : Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté.

Mme Dragoï, Psychologue et M.David, en charge de l'*accompagnement de l'enfant dans ses difficultés pour progresser dans ses apprentissages*, interviennent sur un secteur dépassant le territoire de la Vallée d'Ossau.

Nous constatons malheureusement que depuis plusieurs années, les effectifs d'enseignants spécialisés se réduisent alors que le nombre des enfants nécessitant un accompagnement ne cesse d'augmenter.

Cette situation est très regrettable. La Municipalité s'associe aux professionnels et aux parents très inquiets pour l'accompagnement de leurs enfants.

## Restauration scolaire



Nous poursuivons notre démarche du « manger Bio et Local » et avons enrichi notre liste de producteurs en adhérant à « Mangez Béarnais ». Il s'agit d'un regroupement de producteurs locaux et bio locaux qui permet d'assurer les quantités nécessaires aux besoins du service.

Nous menons en parallèle une réflexion sur la diminution du gaspillage alimentaire.

Notre mission est, non seulement de servir des repas équilibrés et variés, mais aussi, d'éveiller les enfants aux nouvelles saveurs, ce qui n'est pas toujours chose facile.

Les agents de cuisine sont de plus en plus sensibilisés et proposent des solutions.

C'est dans cet esprit que l'équipe de cuisine a décidé de proposer des **menus à thème** tout au long de l'année pour apporter un côté ludique.

Fin octobre, petits et grands se sont réjouis du thème « Halloween ». En Décembre, comme chaque année, ils ont fêté Noël autour d'un bon repas.



## Nouvelle organisation de la pause méridienne

Nous avons mené une réflexion afin d'apporter des améliorations à la pause méridienne. Ainsi en septembre 2023, a été instauré 3 services de cantine. Cela a permis de :

- Mieux s'adapter au rythme des enfants avec un service moins long,
- Réduire le bruit dans le réfectoire en diminuant le nombre d'enfants par service,
- Retourner plus tôt à l'école maternelle pour les petits permettant de proposer la sieste ou des activités avec les ATSEM,
- Améliorer la surveillance dans la cour.

En parallèle, nous avons permis aux enfants de se servir en fonction de leur faim afin de travailler leur autonomie. C'est un ensemble d'apprentissage. Ainsi le plat est mis au centre de la table sous l'œil attentif des agents.

## CORRESPONDANT DEFENSE



**Le Centenaire du Monument aux Morts d'Arudy ne s'est pas arrêté le soir du 11 Novembre 2022** : des élèves de 3<sup>e</sup> ont choisi la cérémonie comme sujet pour le Diplôme National du Brevet (DNB) et ont bien réussi leur oral. L'équipe enseignante en est très heureuse !

**Nous contacter :**

[contact@arudy.fr](mailto:contact@arudy.fr)

[cordef.arudy@laposte.net](mailto:cordef.arudy@laposte.net)

**Portraits des soldats inscrits sur le Monument aux Mort d'Arudy** : la recherche continue. Mettre un visage sur un nom, pour tous ces soldats tombés aux combats, ... MERCI.

## ENVIRONNEMENT



# FLEURISSEMENT PARTICIPATIF



La Municipalité d'Arudy s'est engagée depuis quelques années dans une démarche volontariste de développement durable (zérophyto, tonte raisonnée, etc...).

Elle souhaite encourager et promouvoir le développement de la végétalisation du domaine public en s'appuyant sur une démarche participative des habitants, associations, commerçants...

Vous pouvez désormais fleurir votre trottoir et participer à l'embellissement et à l'amélioration de votre cadre de vie sous certaines conditions qu'il faudra respecter à savoir :

**Comment faire la demande ?** Imprimé à remplir mis à votre disposition à la Mairie et à nous retourner pour accord.

**Validation de votre demande** : après acceptation de votre demande, un permis de fleurir vous sera accordé. Il vous engage à assurer la réalisation et l'entretien d'un dispositif de végétalisation sur un espace public et d'en respecter les règles. Sont concernés par ce permis les espaces de végétalisation suivants : pieds d'immeubles, de maisons, de clôtures (murs et grillages), les rebords de murs et les pieds des arbres.

Aucune action de fleurissement ne pourra débuter sans l'accord dument signifié par un courrier de la Mairie.

**Devenez acteur dans l'embellissement de votre commune !**





## Comment ça marche ?

Le principe d'une telle ligne est que le bus ne circule et ne s'arrête aux arrêts que si une réservation a été faite. Pour réserver il suffit d'appeler la centrale de réservation au 0 970 870 870 au plus tard avant 17h la veille du trajet. Le tarif aller-retour est de 5 € jusqu'à Gan ou Pau, réseau Idélis inclus, ou de 4,60 € au sein de la Vallée d'Ossau. Le paiement s'effectue directement au transporteur ou à l'agence Idélis à Pau.

C'est la ligne de bus à la demande entre Laruns et Gan expérimentée pour un an par la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau. Elle permet de réaliser, grâce à un minibus 8 places accessible aux personnes à mobilité réduite, des déplacements aux heures de pointe dans la vallée depuis Laruns via Gère-Bélesten, Bielle, Louvie-Juzon, Arudy, Sévignacq-Meyracq, Rébénacq. Elle propose ensuite une desserte jusqu'à Gan afin de rallier la ville de Pau via Idélis, le réseau de transport urbain de l'agglomération paloise.

L'installation de ce service entre la Vallée d'Ossau et l'agglomération paloise répond au constat que l'offre actuelle de transport collectif entre la Vallée d'Ossau et l'agglomération paloise ne permet pas de répondre aux problématiques de nombreux déplacements des habitants et touristes (déplacements domicile-travail, tourisme excursionniste à la journée hors saison). Si la navette vient en complémentarité du transport à la demande Ossau'Lib, elle fait partie des solutions innovantes en terme de déploiement d'actions en faveur des mobilités.



## Une station de vélopartage implantée place du Carribot

La Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau vient d'installer 3 stations de Vélos à Assistance Electrique (VAE) sur les communes d'Arudy, Buzy et Laruns. En continuité avec la réalisation de la voie verte, cette nouvelle initiative est liée au développement de la politique d'équipements en faveur de la mobilité douce. Elle fait suite à la mise en place du dispositif d'aide à l'achat d'un VAE, du service de location longue durée de vélos VEL'OSSAU, de l'acquisition de 200 appuis vélos installés par les communes intéressées et de dix bornes d'autoréparation également déployées sur le territoire.

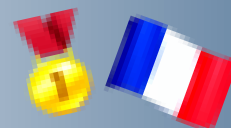
## Comment ça marche ?

Rien de plus simple ! Un parc de 15 vélos à assistance électrique d'une autonomie de 60 km est réparti sur 3 stations (d'une capacité maximum de 7 places). Pour louer un VAE l'utilisateur doit au préalable créer un compte sur le site web sécurisé du fabricant ([www.green-on.fr/vallee-ossau.html](http://www.green-on.fr/vallee-ossau.html)) : site accessible sur PC, tablette et smartphone.

L'utilisateur vérifie la disponibilité en temps réel puis peut louer un VAE directement sur place (il n'y a pas de réservation préalable) en rentrant le code à 4 chiffres obtenu sur son espace client.

Le tarif appliqué par la collectivité est très attractif : 10 centimes par tranche de 10 minutes. Une caution de 350 euros est nécessaire mais non prélevée (il s'agit d'une empreinte bancaire).

Par ce nouveau service s'inscrivant dans un programme d'actions plus global d'aménagements et de promotion de l'utilisation du vélo au quotidien, la Communauté de Communes espère faciliter les déplacements de ses habitants sans compter les avantages de la pratique du vélo et ses bienfaits sur notre environnement et notre santé !



Bravo à notre arudyenne, Elodie DI MARCO

du JUDO CLUB de Jurançon décroche le titre de Championne du Monde.



### PALMARES D'ELODIE

- Championne de France Entreprises en 2007.
- 5 participations aux Championnats de France :  
1<sup>ère</sup> Division en 2011, 2014, 2015, 2016 et 2018.
- Championne de France 2<sup>ème</sup> Division en 2017.
- 3<sup>ème</sup> aux Championnats d'Europe Vétérans à Glasgow en Ecosse en 2018.
- 2<sup>ème</sup> aux Championnats d'Europe Vétérans par équipe à Glasgow en Ecosse en 2018.
- 4<sup>ème</sup> aux Championnats du Monde Vétérans à Cancun au Mexique en 2018.
- Championne d'Europe Vétérans à Gran Canaria aux Canaries en 2019.
- Championne d'Europe Vétérans par équipe à Gran Canaria aux Canaries en 2019.
- Championne du Monde Vétérans à Marrakech en 2019.
- Championne de France Vétérans 2022 et 2023.
- 2<sup>ème</sup> aux Championnats d'Europe Vétérans à Podcetrcek en Slovénie en 2023.
- Championne d'Europe Vétérans par équipe à Podcetrcek en Slovénie en 2023.

**PROJET EN JUIN 2024 : LES CHAMPIONNATS D'EUROPE EN BOSNIE-HERZÉGOVINE**



## 2023 - VICE-CHAMPION REGIONAL DE NOUVELLE AQUITAINE !!

Bravo à Ilan RIPOLL - JUDOKA du C.O.S.L. à Arudy.



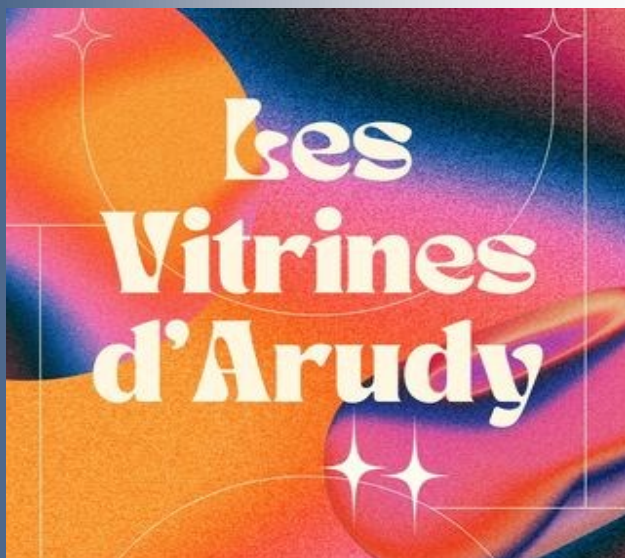
Ci-dessus notre vice-champion d'Aquitaine lors du championnat régional de Nouvelle Aquitaine à Lormont.

Le C.O.S.L. est très fier de son jeune judoka. Il signe la meilleure performance pour un judoka du C.O.S.L. depuis environ 15 ans.

Ci-contre Ilan en compagnie de son entraîneur Christophe Gomez.



## NOS COMMERCES



L'association « Les vitrines d'Arudy » :  
[lesvitrinesdarudy@gmail.com](mailto:lesvitrinesdarudy@gmail.com)

« Cette fin d'année, est née l'association des commerçants d'Arudy dédiée à l'organisation de nombreuses animations autour de nos commerces, tout au long de l'année...

Nous travaillons sur des petits programmes pour animer davantage notre ville afin de faire vivre et découvrir nos activités aux habitants d'Arudy, et à tous les curieux qui ont soif de découverte.



**LA TANIÈRE**  
Sandwicherie : 8 Rue Trey  
64260 ARUDY  
Tél : +33 5 35 53 95 91  
Ouvert de 12h à 14h30 et de 19h à



**L'ATELIER DU VERT**  
(n'est plus rue de l'Eglise)

Il se situe :  
7 place de l'Hôtel de Ville  
à Arudy

05 64 64 80 38





## NOS MARCHES

## Lieux de commerce et de vie !

### La P'tite Poissonnière

#### Marché du samedi matin :

Depuis la rentrée, nous avons le plaisir d'accueillir à Arudy :

**La P'tite Poissonnière**, à la grande satisfaction de tous ceux qui réclamaient depuis longtemps la venue d'un stand de poissons et coquillages !

« Arrivage quotidien  
de poissons et coquillages de la  
Criée au cœur de notre village ! »



Nos marchés se dynamisent et s'enrichissent de nouveaux commerces. Nous espérons que vous y veniez nombreux afin qu'ils continuent à vivre et à se développer.

#### **Les boulangers :**

**Sylvie et Guillaume** de l'Espace Pelecq d'Arudy se sont joints aux autres commerçants - ils sont présents tous les samedis matins sur le marché d'Arudy.



### « L'Orchidée » Tabac-presse

Le Tabac-Pressé « L'ORCHIDÉE » a changé de gérante. Vanessa Caetano, après 12 ans de gérance, a passé le flambeau à son amie, Sandrine Pose, depuis le 1er novembre dernier.

Nous remercions Vanessa pour son accueil toujours souriant et chaleureux.

Tous nos vœux de réussite à Sandrine.



ORGANISE PAR LA MAIRIE D'ARUDY



samedi  
**23**  
décembre

# Marché de Noël

Marché artisanal • Maxi toboggan • Simulateur de snow  
Mur d'escalade • Parcours raquettes et tir carabines laser

**16h** Arrivée du père Noël • **18h** Feu d'artifice  
Buvette et restauration sur place



## Place du foirail de 10h à 18h

Renseignement mairie d'arudy 05.59.05.80.44



**DON DU SANG 2024**

Pensez-y ! Vous pourriez sauver des vies.....

Bulletin municipal n° 33 Décembre 2023 - Site : [www.arudy.fr](http://www.arudy.fr) - Responsable de publication : J. Mourterot  
Comité de rédaction : collectif des élus - Conception/ Mise en page : AM Campos  
Crédit photo : Mairie d'Arudy - Impression : 3B IMPRESSION